

# Guide utilisateur français pour la transmission des informations de l'entreprise

## 2025

# EDI-TDFC

## Volume VI

### GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LES OGA

Ce document est édité sous la responsabilité  
des organismes de Gestion Agréés

Version du document	<a href="#">24.00</a>
Date de modification	<a href="#">4 février 2025</a>
Auteur	EDIFICAS



Pour pouvoir utiliser les liens actifs de ce document et visualiser les différents chapitres, vous pouvez utiliser la combinaison de touche CTRL + Clic à partir du sommaire.

# SOMMAIRE

## Transmission des Informations des Entreprises

<b>1. GUIDE GENERAL DE LA PROCEDURE TEDECLARATIVE DES RESULTATS ET DES REVENUS</b>	
<b>2. GUIDE ORGANISATIONNEL ET JURIDIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP</b>	
<b>3. GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES</b>	
<b>3.A GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (DGFIP)</b>	
<b>3.B GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (OGA)</b>	
<b>3.C GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (DDS)</b>	
<b>3.Z GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES (Tables Générales)</b>	
<b>4. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP</b>	
<b>5. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI</b>	
<b>6. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LES OGA</b>	
<b>6.0 MODIFICATIONS APORTEES AU VOLUME 6.....</b>	<b>5</b>
<b>6.1 INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES TABLEAUX .....</b>	<b>6</b>
<b>6.1.1 INFORMATIONS TECHNIQUES GENERALES .....</b>	<b>6</b>
6.1.1.1 <i>Balance des comptes .....</i>	6
6.1.1.2 <i>Attestation, CRM.....</i>	6
<b>6.1.2 OGA/TIERS VISEURS CATEGORIE FISCALE BIC .....</b>	<b>7</b>
6.1.2.1 <i>Tables en Mémoires .....</i>	7
6.1.2.2 <i>Liste des tableaux.....</i>	7
<b>6.1.3 OGA/TIERS VISEURS CATEGORIE FISCALE BNC.....</b>	<b>8</b>
6.1.3.1 <i>Tables en mémoires.....</i>	8
6.1.3.2 <i>Liste des tableaux.....</i>	8
<b>6.1.4 OGA/TIERS VISEURS CATEGORIE FISCALE BA .....</b>	<b>9</b>
6.1.4.1 <i>Tables en mémoire .....</i>	9
6.1.4.2 <i>Liste des tableaux.....</i>	9
<b>6.2 TRANSFERTS ENTRE L'OGA OU LE TIERS VISEUR ET LE PARTENAIRE EDI .....</b>	<b>1</b>
<b>6.2.1 INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
6.2.1.1 <i>Références du message.....</i>	1
6.2.1.2 <i>Fonction du message.....</i>	1
<b>6.2.2 SEGMENTS DE SERVICE .....</b>	<b>2</b>
6.2.2.1 <i>Jeu de caractères et caractères séparateurs .....</i>	2
6.2.2.1.1 <i>Caractères séparateurs .....</i>	2
6.2.2.1.2 <i>Marque décimale .....</i>	2
6.2.2.2 <i>Segments de service Interchange .....</i>	3
6.2.2.2.1 <i>UNB Segment en-tête interchange .....</i>	3
6.2.2.2.2 <i>UNZ Segment fin d'interchange .....</i>	5
6.2.2.3 <i>Segments de service Groupe fonctionnel.....</i>	6
6.2.2.3.1 <i>UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel .....</i>	6
6.2.2.3.2 <i>UNE Segment fin de groupe fonctionnel.....</i>	7
<b>6.2.3 TABLEAU DES SEGMENTS UTILES DU MESSAGE EDI-TDFC INFENT DF .....</b>	<b>8</b>
<b>6.2.4 CONTENU DES SEGMENTS .....</b>	<b>9</b>
6.2.4.1 <i>Section En-tête .....</i>	9

6.2.4.2	<i>Sections Détail et Résumé</i> .....	30
<b>6.3</b>	<b>TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET L'OGA OU LE TIERS VISEUR</b> .....	<b>30</b>
<b>6.3.1</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>30</b>
6.3.1.1	<i>Références du message</i> .....	30
6.3.1.2	<i>Fonction du message</i> .....	30
6.3.1.3	<i>Mise en œuvre du message BALANC</i> .....	30
<b>6.3.2</b>	<b>SEGMENTS DE SERVICE</b> .....	<b>32</b>
6.3.2.1	<i>Jeu de caractères et caractères séparateurs</i> .....	32
6.3.2.1.1	<i>Caractères séparateurs</i> .....	32
6.3.2.1.2	<i>Marque décimale</i> .....	32
6.3.2.2	<i>Segments de service Interchange</i> .....	33
6.3.2.2.1	<i>UNB Segment en-tête interchange</i> .....	33
6.3.2.2.2	<i>UNZ Segment fin d'interchange</i> .....	35
6.3.2.3	<i>Segments de service Groupe fonctionnel</i> .....	36
6.3.2.3.1	<i>UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel</i> .....	36
6.3.2.3.2	<i>UNE Segment fin de groupe fonctionnel</i> .....	37
<b>6.3.3</b>	<b>TABLEAU DES SEGMENTS</b> .....	<b>38</b>
6.3.3.1	<i>Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF</i> .....	38
6.3.3.2	<i>Tableau des segments utiles de l'enveloppe du message BALANC</i> .....	39
<b>6.3.4</b>	<b>CONTENU DES SEGMENTS</b> .....	<b>40</b>
6.3.4.1	<i>Section En-tête</i> .....	40
6.3.4.2	<i>Sections Détail et Résumé</i> .....	62
<b>6.4</b>	<b>COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TDFC INFENT CR ENTRE L'OGA OU LE TIERS VISEUR ET LE PARTENAIRE EDI</b> .....	<b>1</b>
<b>6.4.1</b>	<b>LES CONTROLES D'INTEGRATION DES DONNEES</b> .....	<b>1</b>
6.4.1.1	<i>Contrôles des segments de service</i> .....	1
6.4.1.1.1	<i>Contrôles communs à tous les échanges</i> .....	1
6.4.1.2	<i>Contrôles des segments d'en-tête</i> .....	1
6.4.1.2.1	<i>Contrôles communs à tous les échanges</i> .....	1
6.4.1.2.2	<i>Contrôles particuliers effectués par l'OGA ou le tiers viseur</i> .....	2
6.4.1.3	<i>Contrôles des segments de détails</i> .....	2
6.4.1.3.1	<i>Contrôles du détail du message INFENT effectués par les OGA ou les tiers viseur</i> .....	2
6.4.1.3.2	<i>Contrôles du détail du message BALANC effectués par les OGA ou les tiers viseur</i> .....	3
<b>6.4.2</b>	<b>PRESENTATION DU MESSAGE INFENT CR</b> .....	<b>4</b>
6.4.2.1	<i>Règle d'émission</i> .....	4
6.4.2.2	<i>Destinataire</i> .....	4
6.4.2.3	<i>Délai d'envoi</i> .....	4
6.4.2.4	<i>Mode d'envoi</i> .....	4
<b>6.4.3</b>	<b>LE GUM INFENT CR</b> .....	<b>5</b>
6.4.3.1	<i>Introduction</i> .....	5
6.4.3.1.1	<i>Références du message</i> .....	5
6.4.3.1.2	<i>Fonction du message</i> .....	5
6.4.3.2	<i>Segments de service</i> .....	6
6.4.3.2.1	<i>Jeu de caractères et caractères séparateurs</i> .....	6
6.4.3.2.1.1	<i>Caractères séparateurs</i> .....	6
6.4.3.2.1.2	<i>Marque décimale</i> .....	6
6.4.3.2.2	<i>Segments de service Interchange</i> .....	7
6.4.3.2.2.1	<i>UNB Segment en-tête interchange</i> .....	7
6.4.3.2.2.2	<i>UNZ segment fin d'interchange</i> .....	9
6.4.3.2.3	<i>Segments de service Groupe fonctionnel</i> .....	10
6.4.3.2.3.1	<i>UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel</i> .....	10
6.4.3.2.3.2	<i>UNE segment fin de groupe fonctionnel</i> .....	11
6.4.3.3	<i>Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Compte Rendu de Traitement</i> .....	12
6.4.3.4	<i>Contenu des segments</i> .....	13
6.4.3.4.1	<i>Section En-tête</i> .....	13
6.4.3.4.2	<i>Sections Détail et Résumé</i> .....	32
<b>6.5</b>	<b>COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TDFC INFENT CR ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET L'OGA OU LE TIERS VISEUR</b> .....	<b>1</b>

<b>6.5.1 LES CONTROLES D'INTEGRATION DES DONNEES.....</b>	<b>1</b>
6.5.1.1 Contrôles des segments de service .....	1
6.5.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges .....	1
6.5.1.2 Contrôles des segments d'en-tête .....	1
6.5.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges .....	1
6.5.1.2.2 Contrôles particuliers aux échanges à partir d'un OGA ou d'un tiers viseur vers le partenaire EDI .....	2
6.5.1.3 Contrôles des segments de détails et retour des contrôles des destinataires. ....	2
6.5.1.3.1 Contrôles du message INFENT effectués par la DGFIP .....	2
6.5.1.3.2 Contrôles du message INFENT effectués par le cabinet .....	2
6.5.1.3.3 Contrôles du message INFENT effectués par les entreprises sans conseil. ....	2
6.5.1.3.4 Contrôles du message INFENT effectués par le DDS .....	2
6.5.1.3.5 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le partenaire EDI .....	2
<b>6.5.2 PRESENTATION DU MESSAGE INFENT CR.....</b>	<b>4</b>
6.5.2.1 Règle d'émission .....	4
6.5.2.2 Destinataire .....	4
6.5.2.3 Délai d'envoi .....	4
6.5.2.4 Mode d'envoi .....	4
<b>6.5.3 GUMINFENT CR .....</b>	<b>5</b>
6.5.3.1 Introduction.....	5
6.5.3.1.1 Références du message .....	5
6.5.3.1.2 Fonction du message .....	5
6.5.3.2 Segments de service.....	6
6.5.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs .....	6
6.5.3.2.1.1 Caractères séparateurs .....	6
6.5.3.2.1.2 Marque décimale .....	6
6.5.3.2.2 Segments de service Interchange .....	7
6.5.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange.....	7
6.5.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange .....	9
6.5.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel.....	10
6.5.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel .....	10
6.5.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel.....	11
6.5.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Compte Rendu de Traitement.....	12
6.5.3.4 Contenu des segments .....	13
6.5.3.4.1 Section En-tête .....	13
6.5.3.4.2 Sections Détail et Résumé .....	38
<b>7. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PETITES ENTREPRISES SANS CONSEIL ET LES PARTENAIRES EDI</b>	
<b>8. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES ENTREPRISES, LEURS MANDATAIRES ET LES PARTENAIRES EDI</b>	
<b>9. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LES BANQUES OU ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>	
<b>10. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LES GREFFES OU L'INPI</b>	

## ANNEXE

Fichiers exemples : BIC, RN, RS, BA, RN, RS, BNC

## 6.0 Modifications apportées au volume 6

### Modifications apportées dans la version 24.00

#### 6.2.2.2.1 UNB segment en tête interchange

Modification de la donnée 0032 en : OGA-PED-IN-TD2501

#### 6.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

#### 6.2.4.1 Section En-tête

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

#### 6.3.1.3 Mise en œuvre du message BALANC

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

#### 6.3.2.2.1 UNB segment en tête interchange

Modification de la donnée 0032 en : PED-OGA-IN-TD2501

#### 6.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

#### 6.3.4.1 Section En-tête

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FD2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

#### 6.4.3.2.2.1 UNB segment en tête interchange

Modification de la donnée 0032 en : OGA-PED-CR-TD2501

#### 6.4.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

#### 6.4.3.4.1 Section En-tête

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

#### 6.5.3.2.2.1 UNB segment en tête interchange

Modification de la donnée 0032 en : PED-OGA-CR-TD2501

#### 6.5.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

#### 6.5.3.4.1 Section En-tête

Segment UNH

Modification de la donnée 0057 en : FR2501

Segment NAD-DT

Modification de la donnée 3039 pour l'ajout de l'identifiant IDSP

## 6.1 Informations concernant l'utilisation des tableaux

Les millésimes des tableaux suivent les millésimes de la déclaration fiscale. Pour un millésime du cahier des charges, il est permis la transmission de deux millésimes de formulaire (années N et N-1).  
Le présent chapitre décrit les tableaux OG du millésime 2021.

### 6.1.1 Informations Techniques Générales

Chaque OGA gérant des entreprises adhérentes des catégories fiscales BIC, BNC ou BA doit accepter la totalité du tableau OG. Il ne peut extraire une ligne de ce tableau OG. Par contre, un tableau peut très bien ne pas être rempli en totalité par le tiers déclarant (expert-comptable) si l'information demandée n'est pas pertinente pour le dossier concerné.

Le double flux DGFIP / OGA est obligatoire. Toute transmission de la déclaration fiscale vers la DGFIP concernant une entreprise adhérente à un OGA doit donc faire l'objet d'une transmission simultanée vers cet OGA de la déclaration fiscale de l'entreprise adhérente.

Les tableaux OG et la balance sont obligatoires. Ils doivent donc être transmis en même temps que la déclaration fiscale dans un seul envoi. Ceci reste valable dans le cas de la transmission de déclarations rectificatives.

Les tableaux OG ne doivent pas être vides, un contrôle doit être mis en place pour ne pas générer de tableaux vides.

Les tableaux OG sont des formulaires comme les formulaires fiscaux. A ce titre, ils doivent être au maximum remplis en automatique à partir du dossier permanent, de la comptabilité et de la saisie complémentaire faite lors de l'exercice N-1.

Le cas échéant, pour des dossiers particuliers, les tableaux OG obligatoires pourront être transmis à Néant en utilisant la case à cocher prévue à cet effet.

Cette case néant doit être gérée par le logiciel de sorte qu'un tableau OG ne puisse être transmis avec des données renseignées et la case néant cochée ou à l'inverse que le tableau soit vide sans case néant cochée.

La case Néant ne doit pas être utilisée pour éviter de renseigner les tableaux OG.

#### 6.1.1.1 Balance des comptes

La transmission simultanée des tableaux OG et de la balance est obligatoire avec la transmission de la déclaration fiscale.

La transmission de la balance est dorénavant indispensable car elle complète les informations présentes dans les tableaux OG : le principe étant de diminuer le nombre de renseignements dans les tableaux OG pour aller les récupérer dans la balance.

Ce n'est pas un choix, il faut l'envoyer systématiquement et en automatique sans intervention de l'utilisateur.

La balance doit être conforme au cahier des charges, il s'agit d'une balance générale de fin d'exercice (à l'exception donc des comptes auxiliaires). La balance générale est obligatoirement télétransmise au format BALANC de niveau 2 version 4.00.

La période de la balance doit correspondre à la période de déclaration fiscale transmise à l'administration fiscale. Il ne s'agit pas d'une balance de clôture ni d'ouverture. Les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas contenir de solde de début de période. En revanche les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas être soldés.

Si le progiciel n'accepte pas les montants négatifs, il doit être capable de transformer les zones des enregistrements concernés en sens contraire. Ces mouvements et soldes sont calculés sur une période (indication des soldes de début de période) en ne prenant pas en compte les écritures de simulation et les écritures en cours de saisie (notion de brouillard).

La balance doit obligatoirement comporter les soldes de début de période et les soldes fin de période

Le solde initial, mouvements débit, mouvements crédit, solde final doivent être impérativement renseignés. Les soldes à nouveau ou de début de période ne font pas partie des mouvements de la période. Seuls, les comptes collectifs peuvent recevoir un double solde

**La prise en compte du PCG 99 est effective depuis la campagne 2001.**

#### 6.1.1.2 Attestation, CRM

Pour permettre la mise en œuvre des obligations télédéclaratives des OGA et en application de l'article 36 du BOI 5J-08, il est préconisé que cette télétransmission de l'attestation, soit effectuée simultanément et automatiquement à la DGFIP et vers le tiers déclarant (expert-comptable) par l'intermédiaire du partenaire EDI mandaté pour la transmission de la déclaration.

En application du BOI 5J-1-11, il est préconisé que la télétransmission du compte rendu de mission, soit effectuée simultanément et automatiquement à la DGFIP et vers le tiers déclarant (expert-comptable) par l'intermédiaire du partenaire EDI mandaté pour la transmission de la déclaration.

## 6.1.2 OGA catégorie fiscale BIC

Le module de renseignements complémentaires pourra être utilisé par l'ensemble des membres correspondants ou associés (cabinets d'expertise comptable) aux OGA gérant des entreprises adhérentes à la catégorie fiscale BIC.

### 6.1.2.1 Tables en Mémoires

Deux tables sont consultées :

- table des numéros et intitulés des OGA gérant des entreprises adhérentes à la catégorie fiscale BIC ;
- table des codes et des intitulés des renseignements complémentaires.

### 6.1.2.2 Liste des tableaux

Un guide sur l'utilisation des tableaux OG a été réalisé et est disponible en téléchargement sur le site [www.edificas.org](http://www.edificas.org) ou en cliquant sur le lien :

<http://www.edificas.org/ftp/EDI-TDFC/2020/GUIDE%20NATIONAL%20OG%20BIC%202020.docx>

Il est à noter que certains tableaux comme l'OGID00 sont obligatoires, alors que d'autres comme l'OGBIC04 (zones libres), l'OGBIC05 (prévention des difficultés) n'ont pas de caractère obligatoire et sont soumis à des règles particulières.

#### IDENTIFICATION - DONNEES GENERALES - RENSEIGNEMENTS ECONOMIQUES

Tableau OGID00.....

Ce tableau est obligatoire et contient notamment des éléments nécessaires aux OGA comme la forme juridique de l'entreprise et les dates d'exercices. Ces dernières doivent être identiques à celles présentes dans la déclaration fiscale et la balance. Ces données doivent donc être alimentées automatiquement à partir du logiciel comptable.

Le cadre « Adhérent sans conseil » et les informations ci rattachant devront être rendues disponible uniquement dans le cas d'utilisation du logiciel par un adhérent sans conseil.

Tableau OGBIC01.....

#### DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Tableau OGBIC00.....

Ce tableau est obligatoire. Il est envoyé dans le même flux que les autres tableaux et ce, chaque année avec les déclarations fiscales lorsque le dossier est géré par un professionnel de l'expertise comptable.

#### RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

Tableau OGBIC02.....

La colonne « Montant Total » est le résultat d'un calcul. Elle fait donc partie de l'interface utilisateur pour être calculée et affichée. Le guide d'utilisation indique les éléments permettant d'effectuer cette interface utilisateur.

#### PREVENTION DES DIFFICULTES

Tableau OGBIC05.....

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Tableau OGBIC04.....

Chaque OGA souhaitant utiliser ce tableau devra communiquer à ses correspondants la liste complète des informations supplémentaires souhaitées.

#### MISSION DE CONTROLE DE TVA

Tableau OGBIC03.....

La colonne Montant Total est le résultat d'un calcul. Elle fait donc partie de l'interface utilisateur pour être calculée et affichée.

Les taux à zéro ne sont pas acceptés.

#### BALANCE COMPTABLE

Balance comptable.....

### 6.1.3 OGA catégorie fiscale BNC

Le module de renseignements complémentaires pourra être utilisé par l'ensemble des par l'ensemble des membres correspondants ou associés (cabinets d'expertise comptable) aux OGA gérant des entreprises adhérentes à la catégorie fiscale BNC.

#### 6.1.3.1 Tables en mémoires

Deux tables sont consultées :

- table des numéros et intitulés des OGA gérant des entreprises adhérentes à la catégorie fiscale BNC;
- table des codes et des intitulés des renseignements complémentaires.

#### 6.1.3.2 Liste des tableaux

Un guide sur l'utilisation des tableaux OG a été réalisé et est disponible en téléchargement sur le site [www.edificas.org](http://www.edificas.org) ou en cliquant sur le lien :

<http://www.edificas.org/ftp/EDI-TDFC/2020/GUIDE%20NATIONAL%20OG%20BNC%202020.pdf>

#### IDENTIFICATION - DONNEES GENERALES - RENSEIGNEMENTS ECONOMIQUES

Tableau OGID00.....

Ce tableau est obligatoire et contient notamment des éléments nécessaires aux OGA comme la forme juridique de l'entreprise et les dates d'exercices. Ces dernières doivent être identiques à celles présentes dans la déclaration fiscale et la balance. Ces données doivent donc être alimentées automatiquement à partir du logiciel comptable.

Le cadre « Adhérent sans conseil » et les informations ci rattachant devront être rendues disponible uniquement dans le cas d'utilisation du logiciel par un adhérent sans conseil.

Tableau OGBIC01.....

### DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Tableau OGBNC00.....

Ce tableau est obligatoire. Il est envoyé dans le même flux que les autres tableaux et ce, chaque année avec les déclarations fiscales.

Ce tableau est à présenter uniquement dans le cas où le dossier est géré par un professionnel de l'expertise comptable.

#### RENSEIGNEMENTS LIES A L'EXERCICE

Tableau OGBNC02.....

Tableau OGBNC03.....

Tableau OGBNC04.....

Tableau OGBNC07.....

Le tableau OGBNC07 nécessite l'utilisation de la notion de formulaire répétable.

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Tableau OGBNC08.....

Chaque OGA souhaitant utiliser ce tableau devra communiquer à ses correspondants la liste complète des informations supplémentaires souhaitées.

#### MISSION DE CONTROLE DE TVA

Tableau OGBNC05.....

Tableau OGBNC06.....

L'interface utilisateur proposera ou non l'affichage d'un des tableaux de contrôle de TVA grâce à l'information indiquées dans le tableau OGID00 (donnée DA/CCI).

#### BALANCE COMPTABLE

Balance comptable.....

## 6.1.4 OGA catégorie fiscale BA

Le module de renseignements complémentaires pourra être utilisé par l'ensemble des membres correspondants ou associés (cabinets d'expertise comptable) aux OGA gérant des entreprises adhérentes à la catégorie fiscale BA.

### 6.1.4.1 Tables en mémoire

Deux tables sont consultées :

- table des numéros et intitulés des OGA gérant des entreprises adhérentes à la catégorie fiscale BNC ;
- table des codes et des intitulés des renseignements complémentaires.

### 6.1.4.2 Liste des tableaux

La fédération FCGAA a rédigé un guide sur l'utilisation des tableaux OG. Ce guide est disponible en téléchargement sur le site [www.edificas.org](http://www.edificas.org)

<http://www.edificas.org/ftp/EDI-TDFC/2020/GUIDE%20NATIONAL%20OG%20BA%202020.pdf>

Il est à noter que certains tableaux comme l'OGID00 sont obligatoires, alors que d'autres comme l'OGBA04 (zones libres), l'OGBA08 (prévention des difficultés) n'ont pas de caractère obligatoire et sont soumis à des règles particulières.

### IDENTIFICATION - DONNEES GENERALES - RENSEIGNEMENTS ECONOMIQUES

Tableau OGID00.....

Ce tableau est obligatoire et contient notamment des éléments nécessaires aux OGA comme la forme juridique de l'entreprise et les dates d'exercices. Ces dernières doivent être identiques à celles présentes dans la déclaration fiscale et la balance. Ces données doivent donc être alimentées automatiquement à partir du logiciel comptable.

Le cadre « Adhérent sans conseil » et les informations ci rattachant devront être rendues disponible uniquement dans le cas d'utilisation du logiciel par un adhérent sans conseil.

Tableau OGBA01.....

### DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Tableau OGBA00.....

Ce tableau est obligatoire. Il est envoyé dans le même flux que les autres tableaux et ce, chaque année avec les déclarations fiscales lorsque le dossier est géré par un professionnel de l'expertise comptable.

### RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

Tableau OGBA02.....

La colonne « Montant Total » est le résultat d'un calcul. Elle fait donc partie de l'interface utilisateur pour être calculée et affichée.

### INFORMATIONS SPECIFIQUES AGRICOLES

Mode de faire-valoir - Durée de travail des salariés - Main-d'œuvre de l'exploitation - SAU

Tableau OGBA05.....

Productions végétales Assolements et rendements

Tableau OGBA06.....

Productions Animales

Tableau OGBA07.....

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Tableau OGBA04.....

Chaque OGA souhaitant utiliser ce tableau devra communiquer à ses correspondants la liste complète des informations supplémentaires souhaitées.

### PREVENTION DES DIFFICULTES

Tableau OGBA08.....

### MISSION DE CONTROLE DE TVA

Tableau OGBA03.....

La colonne Montant Total est le résultat d'un calcul. Elle fait donc partie de l'interface utilisateur pour être calculée et affichée.

### BALANCE COMPTABLE

Balance comptable.....

## 6.2 Transferts entre l'OGA et le partenaire EDI

### **Le présent chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre l'OGA et le partenaire EDI. Il s'appuie sur le message INFENT D00B.**

Il s'agit du scénario de transmission vers le cabinet d'une copie de l'attestation émise par l'OGA, d'une copie du compte rendu de mission émise par l'OGA dans le cadre de sa mission EPS (examen périodique de sincérité) ou par le tiers déclarant dans le cadre de sa mission ECF (examen de conformité fiscale).

#### 6.2.1 Introduction

Ce présent document traite de la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

Pour permettre la mise en œuvre des obligations télédéclaratives des OGA et en application de l'article 36 du BOI 5J-08, il est préconisé que cette télétransmission de l'attestation dans le cas où elle est télétransmise par l'organisme agréé, soit effectuée simultanément et automatiquement à la DGFIP et vers l'expert-comptable par l'intermédiaire du partenaire EDI mandaté pour la transmission de la déclaration.

En application du BOI 5j-1-11, il est préconisé que la télétransmission du compte rendu de mission dans le cas où elle est télétransmise par l'organisme agréé, soit effectuée simultanément et automatiquement à la DGFIP et vers l'expert-comptable par l'intermédiaire du partenaire EDI mandaté pour la transmission de la déclaration.

##### 6.2.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

##### 6.2.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Le présent chapitre décrit la mise en œuvre du message INFENT DF pour l'émission :

- de l'attestation délivrée par l'OGA,
- du compte rendu de mission délivré par l'OGA.

Il est rappelé que tout dépôt à la DGFIP doit comporter la fiche d'identification du contribuable (document F-IDENTIF) conformément à ce qui est indiqué Volume 3 chapitre 1 section 2.

Cette obligation s'applique également pour l'attestation et le compte rendu de mission. Par conséquent l'OGA doit transmettre impérativement ce document avec l'attestation et le compte rendu de mission.

Afin de pouvoir transmettre correctement les informations prévues dans le document F-IDENTIF, et conformes à celles transmises à la DGFIP lors du dépôt de la déclaration liasse fiscale, il est recommandé de conserver les données contenues dans le document F-IDENTIF reçu par l'OGA avec la déclaration fiscale.

La transmission du message INFENT DF attestation/compte rendu de mission (IAT - CRM) ne permet pas d'émettre un avis de non délivrance de l'attestation/compte rendu de mission. Pour ce faire, il sera nécessaire d'utiliser le message compte rendu de traitement (INFENT CR) et indiquer le motif de non délivrance de l'attestation/compte rendu de traitement.

## 6.2.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

### 6.2.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau C (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

#### 6.2.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

#### 6.2.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

## 6.2.2.2 Segments de service Interchange

### 6.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

<b>Lev 0</b>	<b>UNB EN-TETE INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	INDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	OGA-PED-IN- <a href="#">TD2501</a>
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

#### Notes explicatives :

##### Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

##### Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

**Donnée 0008**

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

**Donnée 0010 et 0007**

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose, pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

**Donnée 0032**

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

OGA-PED-IN- [TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un OGA et un Partenaire EDI,

OGA-PED : Emetteur un OGA et destinataire un partenaire EDI,

IN : Interchange de type INFENT DF,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 Version 1 du GUM INFENT DF pour la campagne [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

**Donnée 0035**

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

## 6.2.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

<b>Lev 0</b>	<b>UNZ</b>	<b>FIN D'INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

**Notes explicatives :****Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb\_groupe\_fonctionnel\_interchange = 1 si l'échange ne concerne que des déclarations (message INFENT DF).

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

### 6.2.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

#### 6.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

<b>Lev 0</b>	<b>UNG EN TETE DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	MULTI_DISTRIBUTION
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FD2501</a>
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

#### Notes explicatives :

##### Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

##### Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre l'OGA et le partenaire EDI mais aussi si les informations sont signées par l'OGA :

SECURISE\_SIGNE

SECURISE\_NON\_SIGNE

NON\_SECURISE\_SIGNE

NON\_SECURISE\_NON\_SIGNE

##### Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro\_référence\_groupe\_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1).

**Donnée 0057**

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

FD2501 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC 2025,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne 2025.

## 6.2.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

<b>Lev 0</b>	<b>UNE</b>	<b>FIN DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0060	NOMBRE DE MESSAGE	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

**Notes explicatives :****Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

**Donnée 0060**

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT (Déclarations & tableaux) transmis dans le groupe fonctionnel INFENT DF.

## 6.2.3 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3
	----- Groupe de segments 1 -----	M	6 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
	....----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
CUX	Monnaies	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
	....----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
	....----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
	....----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

*Groupe de segments sécurité :*

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

## 6.2.4 Contenu des segments

### 6.2.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FD2501</a>
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

#### Notes explicatives :

##### Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro\_référence\_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

##### Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[FD2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne [2025](#).

#### Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC et OGA

**La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecrite.**

<b>Niv 0</b>	<b>BGM DEBUT DU MESSAGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	Code_document IAT = Attestation CRM = Compte rendu de mission IDS = Données Statistiques
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

### Notes explicatives :

#### Donnée 1001

Le code document pouvant être adressé dans le message INFENT DF permet d'identifier le type de flux transmis donc par conséquent de déterminer les formulaires autorisés à transmettre aux différents destinataires.

Le code CRM = Compte Rendu de Mission. Le code CRM correspond à la transmission du compte rendu de mission réalisé par les OGA dans le cadre de ses missions d'agrément (ECCV, EPS) ou par le tiers déclarant dans le cadre de sa mission ECF (examen de conformité fiscale).

Le code IAT = Attestation. Le code IAT correspond à la transmission de l'attestation (formulaire ATTESTAA) par les OGA.

Le code IDS = Informations Données Statistiques. Le code IDS a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondants aux flux de données statistiques des autres types de messages (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

#### Donnée 1004 Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type de message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur.

Format et longueur : an..35.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement

<b>Niv 1</b>	<b>DTM</b>	<b>DATE OU HEURE OU PERIODE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 3</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (OGA).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 3</b>	<b>Oc : 2</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (OGA).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 3</b>	<b>Oc : 3</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (OGA) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

**1ère occurrence Groupe 1 : LE DOSSIER ADHERENT (LE DECLARANT)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>M</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : M Ré : 5 Oc : 1**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier adhérent déclaré et à indiquer le N° de référence interne du dossier.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier adhérent à l'OGA. Dans ce message, l'adhérent sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Dossier_Déclaré
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_du_Dossier
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_Dossier
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_Dossier
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_Dossier

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.**

#### **Donnée C082**

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

[Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule](#)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>M</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message initial qui contenait la déclaration fiscale</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :****Donnée 1154**

Afin de permettre un rapprochement entre l'attestation/compte rendu de mission et la déclaration fiscale correspondante, l'OGA retourne le numéro de message de la déclaration fiscale reçue (segment RFF AWR).

Format et longueur : an..35.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>M</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 2</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Notes explicatives :****Donnée 1154**

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier. Elle doit être identique à celle présente dans le F-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

**2ème occurrence Groupe 1 : L'OGA**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R Ré : 5 Oc : 2**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'OGA du déclarant (ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre l'OGA et le partenaire EDI) et à indiquer le numéro de référence interne à l'OGA du dossier (no adhérent).*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA du déclarant. Dans ce message, l'identification de l'OGA sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = OGA émetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'OGA
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_OGA
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_OGA
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_OGA

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_OGA
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_OGA

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.**

#### Segment obligatoire.

##### Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

##### Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

##### Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de référence interne du dossier dans l'OGA (no adhérent).</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_OGA
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :****Segment obligatoire.**

**3ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR DE MULTIDISTRIBUTION (LE PARTENAIRE EDI)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R** **Ré : 5** **Oc : 3**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (partenaire EDI) du document chargé de la multi-distribution.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M** **Ré : 1** **Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur (partenaire EDI) du document. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur chargé de la multidistribution
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Num_émetteur (Num_part EDI)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire EDI

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

#### **Données 3039 et 3055**

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant) et mandaté par le déclarant et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

#### Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre partenaire EDI et OGA émetteur. L'utilisation de cette zone suppose que la base de données de l'OGA inclut pour chaque dossier l'identification du partenaire EDI utilisé et le numéro du dossier dans ce partenaire EDI. Cette information n'est pas connue a priori lors du premier échange.

**4ème occurrence Groupe 1 : LE DESTINATAIRE (DGFIP)**

<b>G1</b>	<b>NAD</b>	<b>D</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
-----------	------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 5</b>	<b>Oc : 4</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le destinataire (DGFIP) du document.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le destinataire du document. Dans ce message, le destinataire sera identifié par sa désignation "DGI\_EDI\_TDFC".*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	<i>an..17</i>
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	<i>an..3</i>
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	<i>an..35</i>
3251	<i>CODE POSTAL</i>	N	<i>an..17</i>
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	N	<i>an..3</i>

**Notes explicatives :**

**Segment obligatoire pour la transmission de l'attestation et du compte rendu de traitement.**

**Segment optionnel dans les autres cas.**

**5ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL (LE CABINET COMPTABLE, TPE)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 5</b>	<b>Oc : 5</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire les récepteurs finals d'un message et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier chez chaque destinataire.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur final. Dans ce message, le récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC Ou TPE_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.**

Segment optionnel, l'envoi peut être destiné uniquement à la DGFIP.

Cependant, pour permettre la mise en œuvre des obligations télédéclaratives des OGA et en application de l'article 36 du BOI 5J-08, il est préconisé que cette télétransmission de l'attestation dans le cas où elle est télétransmise par l'organisme agréé, soit effectuée simultanément et automatiquement à la DGFIP et vers l'expert-comptable par l'intermédiaire du partenaire EDI mandaté pour la transmission de la déclaration.

En application du BOI 5j-1-11, il est préconisé que cette télétransmission du compte rendu de mission dans le cas où elle est télétransmise par l'organisme agréé, soit effectuée simultanément et automatiquement à la DGFIP et vers l'expert-comptable par l'intermédiaire du partenaire EDI mandaté pour la transmission de la déclaration.

#### Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataires finals :

3039	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Cabinet d'expertise comptable	N° SIRET	100	107
HP	Petite Entreprise sans conseil	N° SIRET	100	107

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

#### Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	



### 6.2.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrits dans le volume 3.



## 6.3 Transferts entre le partenaire EDI et l'OGA

**Le chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et l'OGA. Il s'appuie sur les messages INFENT D00B et BALANC D00B.**

### 6.3.1 Introduction

Ce document traite de la mise en œuvre des segments du message INFENT DF qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Concernant le message BALANC, le lecteur est invité à consulter le chapitre 5.1.1.3 « mise en œuvre du message BALANC » ainsi que le GUM concernant les échanges de balances générales de niveau 2

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

#### 6.3.1.1 Références du message

Type de message :       INFENT  
                              BALANC

Répertoires de référence : D 00 B pour INFENT  
                              D 00 B pour BALANC

#### 6.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

BALANC est un message utilisé pour la transmission des balances comptables générales, auxiliaires et/ou analytiques.

#### 6.3.1.3 Mise en œuvre du message BALANC

La mise en œuvre du message BALANC est basée sur le GUM BALANC de Niveau 2 version 4.00.

Néanmoins certaines précisions permettant l'implémentation du message BALANC dans la procédure EDI-TDFC sont nécessaires.

Les segments de services décrits dans le chapitre 6.3.2 se substituent à ceux figurant dans le GUM BALANC.

Les segments utiles de l'enveloppe du message BALANC, leur statut et leur répétition sont indiqués au chapitre 6.3.3.2. Ils se substituent à ceux figurant dans le GUM BALANC.

Le contenu des segments est décrit chapitre 6.3.4 avec un renvoi suivant les cas vers le GUM BALANC.

Les données composant ces segments dont le statut est optionnel (Code O) dans le GUM BALANC seront considérées comme ayant le statut R, D ou N en fonction de l'indication portée pour la même donnée dans le GUM INFENT DF.

La procédure EDI-TDFC rend obligatoire le retour d'un compte rendu de traitement.

Elle ne permet de transmettre qu'une balance générale de fin d'exercice.

Il y a donc lieu de préciser le contenu des segments suivants :

##### Segment UNH

Donnée 0057 code attribué par l'association : [FD2401](#)

##### Segment BGM

Donnée 1001 seul le code document BCG (Balance générale) est autorisé.

Donnée 4343 seul le code AB (accusé de réception) est autorisé.

##### Segment CUX

Données 6345 seuls le code EUR est autorisé.

**Segment CAV**

Donnée 7111 seul le code BRE (Balance après inventaire) est autorisé.

Donnée 7111 seul les codes 5 (montants en monnaie de tenue) ou 7 (montants en monnaie d'expression) sont autorisés.

**Segment MOA (détail)**

La période de la balance doit correspondre à la période de déclaration fiscale transmise à l'administration fiscale. Il ne s'agit pas d'une balance de clôture ni d'ouverture. Les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas contenir de solde de début de période. En revanche les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas être soldés.

Si le progiciel n'accepte pas les montants négatifs, il doit être capable de transformer les zones des enregistrements concernés en sens contraire. Ces mouvements et soldes sont calculés sur une période (indication des soldes de début de période) en ne prenant pas en compte les écritures de simulation et les écritures en cours de saisie (notion de brouillard).

La balance doit obligatoirement comporter les soldes de début de période et les soldes fin de période

Le solde initial, mouvements débit, mouvements crédit, solde final doivent être impérativement renseignées. Les soldes à nouveau ou de début de période ne font pas partie des mouvements de la période. Seuls, les comptes collectifs peuvent recevoir un double solde.

## 6.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

### 6.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau C (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

#### 6.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

#### 6.3.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

### 6.3.2.2 Segments de service Interchange

#### 6.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

<b>Lev 0</b>	<b>UNB EN-TETE INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_destinataire_OGA
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	Demande d'accusé de réception	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-OGA-IN- <a href="#">TD2501</a>
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

#### Notes explicatives :

##### Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

##### Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n7) et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

**Donnée 0008**

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

**Donnée 0010 et 0007**

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) du destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

**Données 0017 et 0019**

"AAMMJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

**Donnée 0032**

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-OGA-IN-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un Partenaire EDI et un OGA,

PED-OGA : Emetteur un partenaire EDI et destinataire un OGA,

IN : Interchange de type INFENT DF,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 Version 1 du GUM INFENT DF pour la campagne [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

**Donnée 0035**

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

## 6.3.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

<b>Lev 0</b>	<b>UNZ</b>	<b>FIN D'INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

**Notes explicatives :****Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb\_groupe\_fonctionnel\_interchange = 1 si l'échange ne concerne que des déclarations (message INFENT DF).

Nb\_groupe\_fonctionnel\_interchange = 2 si l'échange inclut des balances comptables (message BALANC).

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

### 6.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

#### 6.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

<b>Lev 0</b>	<b>UNG EN TETE DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	Type_de_Message
S006	Identif. de l'émetteur de l'application	M		
0040	IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	OGA
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D ou voir BALANC
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B ou voir BALANC
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FD2501</a>
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

#### Notes explicatives :

##### Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

##### Donnée 0038

Deux messages peuvent être envoyés d'un partenaire EDI vers un OGA  
 INFENT DF (déclarations)  
 BALANC (balances comptables)

##### Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre le partenaire EDI et l'OGA :

SECURISE\_SIGNE

SECURISE\_NON\_SIGNE

NON\_SECURISE\_SIGNE

NON\_SECURISE\_NON\_SIGNE

**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro\_référence\_groupe\_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1 ou 2).

**Donnée 0057**

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

FD2501 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale

25 : Millésime de la campagne EDI-TDFC 2025,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne 2025.

## 6.3.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

<b>Lev 0</b>	<b>UNE FIN DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

**Notes explicatives :****Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

**Donnée 0060**

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT (Déclarations & tableaux) ou de messages BALANC (Balances Comptables) transmis dans le groupe fonctionnel INFENT DF.

## 6.3.3 Tableau des segments.

### 6.3.3.1 Tableau des segments utiles du message EDI-TDFC INFENT DF.

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3
	----- Groupe de segments 1 -----	M	5 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
	....----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
CUX	Monnaies	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
CPT	Identification du compte	D	1 -----
	....----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
	....----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
	....----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

*Groupe de segments sécurité :*

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

### 6.3.3.2 Tableau des segments utiles de l'enveloppe du message BALANC.

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	3
CUX	Monnaie	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	5 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
	----- Groupe de segments 3 -----	R	3 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----+
. . .	Groupe de segments 4	. . .	Pour mémoire
. . .	Groupe de segments 7	. . .	Pour mémoire
Voir le message BALANC de niveau 2 version 4			
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

*Groupe de segments sécurité :*

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

## 6.3.4 Contenu des segments

### 6.3.4.1 Section En-tête

Pour le message BALANC voir le GUM du message

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FD2501</a>
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

#### Notes explicatives :

##### Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro\_référence\_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

##### Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[FD2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FD : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Déclaration Fiscale,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration Fiscale et annexes) pour la campagne [2025](#).

#### Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC et OGA

La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecrite.

**Pour le message BALANC voir le GUM du message.  
Pour le message INFENT DF :**

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	Code_document CVA = CVAE IAA = Informations Association agréée ICA= Informations Centre de gestion agricole ICG = Informations Centre de gestion IDF = Déclaration Fiscale
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

**Notes explicatives :**

**Donnée 1001**

Le code document pouvant être adressé dans le message INFENT DF permet d'identifier le type de flux transmis donc par conséquent de déterminer les formulaires autorisés à transmettre aux différents destinataires.

Le code CVA = Flux CVAE. Le code CVA a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux CVAE des messages liés au flux de déclaration de résultat (cf. Volume 1 chapitre 1, section 9).

IAA = Informations Associations agréées. Le code IAA correspond à la transmission des tableaux complémentaires du régime BNC et a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux à destination des OGA des autres flux.

ICA = Informations Centre de gestion agricole. Le code ICA correspond à la transmission des tableaux complémentaires du régime BA et a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux à destination des OGA des autres flux.

ICG = Informations Centre de gestion. Le code ICG correspond à la transmission des tableaux complémentaires du régime BIC et a pour rôle de permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondant aux flux à destination des OGA des autres flux.

Le code IDF = Déclaration Fiscale correspond à la transmission de tous les formulaires constituant la Déclaration fiscale (Déclaration de résultat, liasse fiscale, annexes). Il permet aux partenaires EDI de s'assurer que les formulaires transmis sont compatibles avec ceux attendus par les destinataires potentiels (DGFIP, OGA principalement)

**Donnée 1004 Numéro de document ou message**

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type de message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur.

Format et longueur : an6..35.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : i	Oc : i (*)
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document (INFENT DF et BALANC) et la date de la période de la balance (BALANC).</i>					

(\*) i = 1 pour le message INFENT DF  
i = 2 pour le message BALANC

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4  
Ou voir le GUM du message BALANC.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4  
Ou voir le GUM du message BALANC.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4  
Ou voir le GUM du message BALANC.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4  
Ou voir le GUM du message BALANC.

**Segment non utilisé pour le message INFENT DF, obligatoire pour le message BALANC.**

**Pour le message BALANC :**

<b>Niv 1</b>	<b>CUX MONNAIES</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour le message BALANC indiquant la monnaie d'expression de la balance et la monnaie de tenue du dossier.</i>				

Voir le GUM du message BALANC.

**1ère occurrence Groupe 1 : LE DOSSIER COMPTABLE (LE DECLARANT)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>M</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : M Ré : 5 Oc : 1**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier comptable déclaré et à indiquer le N° de référence interne du dossier.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier comptable du déclarant. Dans ce message, le déclarant sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Dossier_Déclaré
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_du_Dossier
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_Dossier
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_Dossier
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_Dossier
C819	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_Dossier
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_Dossier

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

#### **Donnée C082**

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence commune d'échange</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :****Donnée 1154**

Afin de permettre un rapprochement entre la déclaration fiscale et l'attestation/compte rendu de mission correspondante, l'OGA retournera cette référence dans le message contenant l'attestation/compte rendu de mission.

Le Partenaire EDI transmet le segment tel qu'il l'a reçu de l'émetteur.

Format et longueur : an6..35.

G1	NAD-RFF	D	5	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St :R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Notes explicatives :****Donnée 1154**

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier. Elle doit être identique à celle présente dans le F-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

**2ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE OU LA PETITE ENTREPRISE SANS CONSEIL OU UN AUTRE TIERS DECLARANT**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R Ré : 5 Oc : 2**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable ou la petite entreprise sans conseil ou un autre tiers déclarant du déclarant et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable (CEC) ou la petite entreprise sans conseil (TPE) ou un autre tiers déclarant (ATD) du déclarant. Dans ce message, l'identification du cabinet d'expertise comptable sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur Initial
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDDI_TDFC ou ATD_EDDI_TDFC ou TPE_EDDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

### Segment obligatoire.

Pour permettre la mise en œuvre des nouvelles obligations télédéclaratives des OGA imposées par la modification de la loi de finance et en application du BOI 5J-08, l'envoi de la déclaration fiscale (incluant les annexes) doit être effectué par une télétransmission simultanée et automatisée vers la DGFIP et vers l'OGA lorsque le déclarant est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC\_EDI\_TDFC) ou une petite entreprise sans conseil (NAD FR donnée 3036-1 = TPE\_EDI\_TDFC)  
L'utilisation de la multidistribution est la solution la plus adaptée pour répondre à ces obligations (cf Volume 1 Chapitre 3)

	Si NAD FR	NAD HP	NAD HP
Données	<b>C080/3036</b>	<b>C080/3036</b>	<b>C080/3036</b>
	CEC_EDI_TDFC ou TPE_EDI_TDFC	DGI_EDI_TDFC	OGA_EDI_TDFC

Au regard de la dématérialisation des formulaires SCM, les formulaires 2036 et 2036bis doivent être véhiculés dans un message distinct (les régimes déclaratifs sont MS ou MN) et peuvent être envoyés en multidistribution vers la DGFIP et vers les OGA auprès desquels sont adhérents les clients du tiers déclarant membres de la SCM.

### Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

### Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 ;

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC\_EDI\_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD\_EDI\_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'une petite entreprise sans conseil : TPE\_EDI\_TDFC

### Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

### Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>M</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier dans le cabinet d'expertise comptable (CEC).</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_CEC
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :**

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

**3ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01 St : D Ré : 5 Oc : 3**

*Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document), et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI mandaté du dossier.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre partenaire EDI mandaté. Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

#### **Données 3039 et 3055**

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Notes explicatives :**

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

**4ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R** **Ré : 5** **Oc : 4**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Si l'émetteur est le partenaire EDI, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M** **Ré : 1** **Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandatés ou sous-traitant) du document. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Emetteur = partenaire EDI ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI est décrit en tant que donneur d'ordre.

#### **Données 3039 et 3055**

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI ou du sous traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

### Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

**5ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR OGA**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R** **Ré : 5** **Oc : 5**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (l'OGA) d'un message et à indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire (no d'adhérent).*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M** **Ré : 1** **Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA récepteur final. Dans ce message, l'OGA récepteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

### Segment obligatoire

#### Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataire :

<b>3035</b>	<b>Destinataire en clair</b>	<b>Type d'identification</b>	<b>1131</b>	<b>3055</b>
MR	Centre de gestion agréé	N° SIRET	100	107
MR	Association de gestion agréée	N° SIRET	100	107

#### Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire (no adhérent).</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

G3	CCI-CAV	R	3	
----	---------	---	---	--

**Pour le message BALANC voir le GUM du message.  
Non utilisé pour le message INFENT DF.**

### 6.3.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrit dans le volume 3

Ou voir le GUM du message BALANC.



## 6.4 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TDFC INFENT CR entre l'OGA et le partenaire EDI

### 6.4.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message. Une partie des contrôles effectués par le partenaire EDI est la conséquence des contrôles effectués par les destinataires finals.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

#### 6.4.1.1 Contrôles des segments de service

##### 6.4.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Voir Volume 5 Chapitre 3.

#### 6.4.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT et aux messages BALANC. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

##### 6.4.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.

Voir Volume 5 Chapitre 3.

## 6.4.1.2.2 Contrôles particuliers effectués par l'OGA

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
DTM/2005	Période de la balance différente de celle de la déclaration	Rejet	TOG	601
BGM/1001	Absence de balance	Alerte	TOG	602
BGM/1001	Absence des tableaux OG	Alerte	TOG	603
CUX/6343	Code monnaie de la balance différent de EUR	Rejet	TOG	604
CUX/6343	Code monnaie de la balance différent de celui de la déclaration	Rejet	TOG	605
SG1/NAD/3035	Occurrence FR « Cabinet expertise comptable » absente	Rejet	TOG	606
SG1/NAD/3035	Occurrence MR « Récepteur » présente et valeur : NAD/C082/3039 (Siret) différente de numéro SIRET du récepteur	Rejet	TOG	607
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence MR Pour l'occurrence RFF/C506/1153 = « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification chez l'OGA)	Rejet	TOG	608
SG1/RFF/1154	Adhérent inconnu	Rejet	TOG	610
SG1/NAD/3039 et SG1/RFF/1154	N° adhérent + n° SIRET ≠ n° interne dans la base de données de l'OGA	Rejet	TOG	611
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune).	Rejet	TOG	612
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153 = « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (référence de l'Obligation fiscale)	Rejet	TOG	615

## 6.4.1.3 Contrôles des segments de détails.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par l'OGA sur les segments de détail. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

## 6.4.1.3.1 Contrôles du détail du message INFENT effectués par les OGA.

**A compléter éventuellement**

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TOG	701
SG4/CUX/6343	Code monnaie de dépôt différent de EUR	Rejet	TOG	702
SG4/CUX/6343	Code monnaie OGID00 différent de celui de la déclaration	Rejet	TOG	703
SG4/IND/5030	Déclaration Fiscale incomplète – documents manquants	Rejet	TOG	704
SG4/IND/5030	Document inconnu	Rejet	TOG	705
SG4/IND/5030	Code zone en double avec des valeurs différentes	Rejet	TOG	706
SG4/IND/5030	Code zone inconnu pour le document et le millésime donné.	Rejet	TOG	707
SG4/IND/5030	OG remplis ≠ OG demandés par l'OGA	Rejet	TOG	710
SG4/IND/5030	Absence des tableaux OG	Alerte	TOG	711
SG4/IND/5030	Manque tableau OG n° xx	Alerte	TOG	712
SG4/DTM/5004	Date début d'activité absente ou incohérente	Alerte	TOG	718
SG4/DTM/5004	Date d'adhésion absente ou incohérente	Alerte	TOG	719
SG4/DTM/2005	Période erronée ou absente	Rejet	TOG	720
SG4/DTM/2005	Période tableau OG différente de celle de la déclaration	Rejet	TOG	721
SG4/DTM/2005	Adhésion hors délais → attestation non délivrée	Alerte	TOG	722
SG4/DTM/2005	Date début d'activité antérieure à la date d'adhésion indiquée sur le bulletin d'adhésion → attestation non délivrée	Alerte	TOG	723
	Autres raisons à préciser (*) → attestation non délivrée	Alerte	TOG	724
SG4/MOA/5004	Total actif ≠ Total passif	Rejet	TOG	725
SG4/MOA/5004	Résultat bilan ≠ Résultat exploitation	Rejet	TOG	726
SG4/MOA/5004	Résultat fiscal 2031 ≠ Résultat fiscal 2058 A ou 2033 B	Rejet	TOG	727
SG4/MOA/5004	Résultat page 1 différent du résultat (ligne CP ou CR 2035)	Rejet	TOG	728
SG4/NAD/3039	N° OGA de la déclaration ≠ n° réel OGA récepteur	Alerte	TOG	730

SG7/CCI/ CAV/7111	Règles de détermination du résultat absentes (2035)	Alerte	TOG	732
SG4/IND/5030	Le formulaire d'identification est absent	Rejet	TOG	733
SG4/IND/5030	Les données dites « obligatoires » sont absentes	Rejet	TOG	734
SG4/IND/5030	Les formulaires non répétables doivent avoir un indice de répétition du formulaire égal à 0000	Rejet	TOG	735
SG4/IND/5030	Les formulaires répétables doivent avoir un indice de répétition différent de 0000	Rejet	TOG	736
SG4/IND/5030	Les données non répétables doivent avoir un indice de répétition égal à 0000	Rejet	TOG	737
SG4/IND/5030	Les données répétables doivent avoir un indice de répétition différent de 0000	Rejet	TOG	738

(\*) Chaque OGA définira ses critères, les raisons seront indiquées dans le segment FTX.

#### 6.4.1.3.2 Contrôles du détail du message BALANC effectués par les OGA.

##### A compléter éventuellement

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4/MOA/1147	Balance déséquilibrée	Rejet	TOG	801
SG7/MOA/5004	Cumuls lus différents des cumuls recalculés	Alerte	TOG	802
SG4/DTM/2005	Date de valeur comptable non comprise dans la période de la Balance	Rejet	TOG	803
SG5/CPT/1147	Balance incomplète ou incohérente	Rejet	TOG	804
SG5/CPT/1147	Numéro de compte invalide	Rejet	TOG	805

## 6.4.2 Présentation du message INFENT CR

### 6.4.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

Autant d'INFENT CR vers les émetteurs initiaux qui peuvent être différents, que de messages INFENT.

### 6.4.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

### 6.4.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

### 6.4.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Dans le cas de la multidistribution, le partenaire EDI doit mémoriser le mode de transmission de l'émetteur du message d'origine, afin de pouvoir router les Comptes Rendus de Traitement suivant le mode de transmission correspondant à chaque destinataire.

## 6.4.3 Le GUM INFENT CR

### 6.4.3.1 Introduction

#### 6.4.3.1.1 Références du message

**Type de message :** INFENT

**Répertoire de référence :** D 00 B

#### 6.4.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif ou d'un message BALANC.

### 6.4.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

#### 6.4.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau C (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

##### 6.4.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

##### 6.4.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

## 6.4.3.2.2 Segments de service Interchange

## 6.4.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

<b>Lev 0</b>	<b>UNB EN-TETE INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_émetteur_Oga
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUS2 DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	OGA-PED-CR- <a href="#">TD2501</a>
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

**Notes explicatives :****Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

**Donnée 0004 et 0007**

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

**Donnée 0010 et 0007**

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

**Donnée 0014**

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

**Donnée 0032**

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

OGA-PED-CR-[TD2501](#) : Identifie un interchange EDI TDFC de la campagne générale entre un OGA et un Partenaire EDI,

OGA-PED : Emetteur un OGA et destinataire un partenaire EDI,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

**Donnée 0035**

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

**6.4.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange**

<b>Lev 0</b>	<b>UNZ</b>	<b>FIN D'INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

**Notes explicatives :****Donnée 0036**

Nb\_groupe\_fonctionnel\_interchange = 1.

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

## 6.4.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

## 6.4.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

<b>Lev 0</b>	<b>UNG EN TETE DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR3 = OGA
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR2 = Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FR2501</a>
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

**Notes explicatives :****Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).  
 Numéro\_référence\_groupe\_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.  
 Numéro\_référence\_groupe\_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

**Donnée 0057**

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[FR2501](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne [2025](#).

**6.4.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel**

<b>Lev 0</b>	<b>UNE FIN DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

**Note explicative :****Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

### 6.4.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Compte Rendu de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	4 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

### 6.4.3.4 Contenu des segments

#### 6.4.3.4.1 Section En-tête

<b>Niv 0</b>	<b>UNH EN-TETE DE MESSAGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission de " Comptes Rendus de Traitement d'un message" est INFENT.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FR2501</a>
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

#### Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

*Règle de gestion* : Un message INFENT ou BALANC reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies.

#### Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro\_référence\_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

#### Donnée 0057

Identifie la version du message.

[FR2501](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne [2025](#).

#### Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DF ou BALANC pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DF ou BALANC

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0 BGM DEBUT DU MESSAGE

St : M

Ré : 1

Oc : 1

Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

#### Notes explicatives :

##### Donnée 1001

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration Fiscale ou message BALANC reçu(s).

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

**1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT**

<b>Niv 1</b>	<b>DTM</b>	<b>DATE OU HEURE OU PERIODE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

**Note explicative :**

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

**2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT**

<b>Niv 1</b>	<b>DTM</b>	<b>DATE OU HEURE OU PERIODE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 2</b>
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration Fiscale reçu(s)).*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_réception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

**Note explicative :**

Segment obligatoire indiquant la date de réception du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement.

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 3</b>	<b>Oc : 1</b>
<p><i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration Fiscale ou BALANC Balance comptable objet du Compte Rendu de Traitement.</i></p>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	BALANC & Num_référence_du_message Ou INFENT & Num_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

### Notes explicatives :

#### Segment obligatoire.

##### Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial. En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document           ou

Type message (BALANC) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur : an6..35.

##### Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DF objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 3</b>	<b>Oc : 2</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 3</b>	<b>Oc : 3</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DF décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

**1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)**

<b>G1</b>	<b>NAD</b>	<b>M</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
-----------	------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 4</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré et à indiquer la référence de l'obligation fiscale.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

**Donnée 3039 :**

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

[Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule](#)

**Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

**Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

#### Notes explicatives :

##### Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

**2ème occurrence Groupe 1 : L'OGA**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 4</b>	<b>Oc : 2</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'OGA du déclarant (ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre l'OGA et le partenaire EDI) et à indiquer le numéro de référence interne à l'OGA du dossier (no adhérent).*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA du déclarant. Dans ce message, l'identification de l'OGA sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = OGA émetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'OGA
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_OGA
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_OGA
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_OGA
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_OGA
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_OGA

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

#### **Segment obligatoire.**

##### **Donnée C082**

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

##### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

##### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de référence interne du dossier dans l'OGA (no adhérent).*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_OGA
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

G1	NAD-RFF	R	4	2
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le code activité présent dans la nomenclature liée au dossier géré par l'OGA.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AQS = Nomenclature
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Code Activité
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

### Notes explicatives :

Le segment est fortement préconisé lorsque l'accusé réception provient d'un OGA.

#### Donnée 1154

Cette donnée contient le code activité de l'adhérent utilisé par l'OGA.

**3ème occurrence Groupe 1 : LE PARTENAIRE EDI MANDATE**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 4</b>	<b>Oc : 3</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le partenaire EDI mandaté destinataire du message ICR., le numéro de référence interne ce document auprès du partenaire EDI mandaté pourra être mentionné.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le partenaire EDI destinataire du message ICR. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDID
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDID
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDID
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDID
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDID
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire

#### **Données 3039 et 3055**

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant) et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :**

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI. Cette référence est facultative.

**4ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R Ré : 4 Oc : 4**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire les récepteurs finals d'un message et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du dossier chez chaque destinataire.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur final. Dans ce message, le récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TDFC ou ATD_EDT-TDFC ou TPE_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_ Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

#### Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataires finals :

3039	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Cabinet d'expertise comptable	N° SIRET	100	107
HP	Autre tiers déclarant	N° SIRET	100	107
HP	Petite Entreprise sans conseil	N° SIRET	100	107

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

#### Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC\_EDI\_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD\_EDI\_TDFC

Lorsqu'il s'agit d'une petite entreprise sans conseil : TPE\_EDI\_TDFC

#### Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

## 6.4.3.4.2 Sections Détail et Résumé

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	----------------	----------	--------------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 04</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 4</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, son type et éventuellement le code de la donnée associée.</i>				

**Notes explicatives :**

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

<b>G4</b>	<b>SEQ-IND-FTX-G7</b>	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	-----------------------	----------	--------------

<b>Niv 1</b>	<b>SEQ</b>	<b>INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

**Note explicative :**

**Donnée 1050**

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	---	-------

<b>Niv 2</b>	<b>IND</b>	<b>INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

#### Notes explicatives :

##### Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

##### Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration ou de la balance, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

- le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.
- le contenu de la donnée 1082 du segment LIN du message BALANC d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

<b>G4</b>	<b>SEQ-IND-FTX-G7</b>	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	-----------------------	----------	--------------

<b>Niv 2</b>	<b>FTX</b>	<b>TEXTE EN FORMAT LIBRE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
<b>G7</b>	CCI-CAV	R	1

<b>Niv 2</b>	<b>GROUPE 07</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

<b>Niv 2</b>	<b>CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc :</b>
<b>1</b>				
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ( "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

### Notes explicatives :

#### Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TOG Table des valeurs acceptation /rejet OGA

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
<b>G7</b>	CCI-CAV	R	1

<b>Niv 3</b>	<b>CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	R	an..35	Type_rejet_donnée
7110	Valeur de la caractéristique	N	an..35	

### Notes explicatives :

#### Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

#### Donnée 7111

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1**.

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1**.

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.3.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **6.4.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **6.4.1.3**.

#### Donnée 7110

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

<b>Niv 0</b>	<b>UNT</b>	<b>FIN DE MESSAGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

**Note explicative :****Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

## **6.5 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TDFC INFENT CR entre le partenaire EDI et l'OGA**

### **6.5.1 Les contrôles d'intégration des données**

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message. Une partie des contrôles effectués par le partenaire EDI est la conséquence des contrôles effectués par les destinataires finals.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

#### **6.5.1.1 Contrôles des segments de service**

##### **6.5.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges**

Voir Volume 5 Chapitre 3

#### **6.5.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.**

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

##### **6.5.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.**

Voir Volume 5 Chapitre 3

## 6.5.1.2.2 Contrôles particuliers aux échanges à partir d'un OGA vers le partenaire EDI

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG1/NAD/3035	Occurrence HP « Récepteur final » absente	Rejet	TPE	602
SG1/NAD/3035	Occurrence HP « Destinataire final non référencé »	Alerte	TPE	609
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune)	Rejet	TPE	610
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence HP & NAD/C080/3036 = « CEC_EDI_TDFC » ou « TPE_EDI_TDFC » de SG1 Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification du dossier chez le cabinet)	Rejet	TPE	611
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (Référence Obligation Fiscale)	Rejet	TPE	615
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence HP & NAD/C080/3036 = « DDS_EDI_TDFC » de SG1 Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide	Rejet	TPE	616

## 6.5.1.3 Contrôles des segments de détails et retour des contrôles des destinataires.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le partenaire EDI sur les segments de détails avant transmission vers le destinataire final. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

Ce paragraphe rappelle aussi les contrôles effectués par les destinataires finals et leur routage éventuel vers l'émetteur initial.

Pour assurer cette fonction de routage, le partenaire EDI gère une table de lien entre l'historique des messages reçus et les messages envoyés vers les destinataires finals. Afin d'assurer le rapprochement entre des lots sortants et des messages entrants, il faut prévoir d'éventuelles opérations de regroupement demandées par certains destinataires comme la DGFIP., ainsi que des Comptes Rendus de Traitement par « lots » de la part du destinataire final qui devront être « éclatés » vers les multiples émetteurs d'origine.

## 6.5.1.3.1 Contrôles du message INFENT effectués par la DGFIP

Routage des contrôles effectués par la DGFIP.

Voir la liste des contrôles effectués Volume 4 Chapitre 4 section 8 et 9

## 6.5.1.3.2 Contrôles du message INFENT effectués par le cabinet.

Routage des contrôles effectués par le cabinet.

Voir la liste des contrôles volume 5 chapitre 4, section 1.

## 6.5.1.3.3 Contrôles du message INFENT effectués par les entreprises sans conseil.

Routage des contrôles effectués par l'entreprise sans conseil

Voir la liste des contrôles volume 7 chapitre 4, section 1.

## 6.5.1.3.4 Contrôles du message INFENT effectués par le DDS

Routage des contrôles effectués par le DDS.

Voir la liste des contrôles effectués Volume 12 Chapitre 2

## 6.5.1.3.5 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le partenaire EDI

Le partenaire EDI effectue des contrôles de structure sur le détail du message INFENT.

<b>Segment/Données</b>	<b>Nature du contrôle</b>	<b>Rejet/ Alerte</b>	<b>Table</b>	<b>Code erreur</b>
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TPE	701

---

## 6.5.2 Présentation du message INFENT CR

### 6.5.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

Autant d'INFENT CR vers les émetteurs initiaux qui peuvent être différents, que de messages INFENT.

### 6.5.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

### 6.5.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

### 6.5.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Dans le cas de la multi distribution, le partenaire EDI doit mémoriser le mode de transmission de l'émetteur du message d'origine, afin de pouvoir router les Comptes Rendus de Traitement suivant le mode de transmission correspondant à chaque destinataire.

par le même mode de transmission

## GUM INFENT CR

### 6.5.3.1 Introduction

#### 6.5.3.1.1 Références du message

**Type de message :** INFENT

**Répertoire de référence :** D 00 B

#### 6.5.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateur aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

### 6.5.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

#### 6.5.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau C ( ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

##### 6.5.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TDFC.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

##### 6.5.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

## 6.5.3.2.2 Segments de service Interchange

## 6.5.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

<b>Lev 0</b>	<b>UNB EN-TETE INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMMETEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numéro_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	SIRET_identifiant_le_destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-OGA-CR- <a href="#">TD2501</a>
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

**Notes explicatives :****Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

**Donnée 0004 et 007**

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

**Donnée 0010 et 007**

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le destinataire et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

**Donnée 0014**

Indique le support ou mode de transmission de l'échange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

**Donnée 0032**

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'échange.

PED-OGA-CR-[TD2501](#) : Identifie un échange EDI TDFC de la campagne générale entre un Partenaire EDI et un OGA,

PED-OGA Emetteur un partenaire EDI et destinataire un OGA,

CR : Échange de type INFENT CR,

TD : Téléprocédure EDI-TDFC,

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale [2025](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

**Donnée 0035**

1 = test d'échange si l'échange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un échange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'échange reçu est un échange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un échange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

**6.5.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange**

<b>Lev 0</b>	<b>UNZ FIN D'INTERCHANGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

**Notes explicatives :****Donnée 0036**

Nb\_groupe\_fonctionnel\_interchange = 1.

**Donnée 0020**

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

## 6.5.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

## 6.5.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

<b>Lev 0</b>	<b>UNG EN TETE DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	Identif. de l'émetteur de l'application	M		
0040	IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR	M	an..35	CR2 = Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR3 = OGA
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FR2501</a>
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

**Notes explicatives :****Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).  
 Numéro\_référence\_groupe\_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.  
 Numéro\_référence\_groupe\_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

**Donnée 0057**

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[FR2\(01\)](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[25](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC [2025](#),

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne [2025](#).

**6.5.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel**

<b>Lev 0</b>	<b>UNE FIN DE GROUPE FONCTIONNEL</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

**Note explicative :****Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

**6.5.3.3 Tableau de segments du message EDI-TDFC INFENT Compte Rendu de Traitement**

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	7 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

### 6.5.3.4 Contenu des segments

#### 6.5.3.4.1 Section En-tête

<b>Niv 0</b>	<b>UNH</b>	<b>EN-TETE DE MESSAGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<p><i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission de " Comptes Rendus de Traitement d'un message" est INFENT.</i></p>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	<a href="#">FR2401</a>
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

#### Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

*Règle de gestion* : Un message INFENT ou BALANC reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies.

#### Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro\_référence\_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

#### Donnée 0057

Identifie la version du message.

[FR2401](#) : Identifie un message de la campagne générale,

FR : Projet EDI-TDFC, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR),

[24](#) : Millésime de la campagne EDI-TDFC,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne [2024](#).

#### Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DF pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DF

Format et longueur donnée 0020 = an..14

<b>Niv 0</b>	<b>BGM DEBUT DU MESSAGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

**Notes explicatives :****Donnée 1001**

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration Fiscale reçu(s).

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

**1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT**

<b>Niv 1</b>	<b>DTM DATE OU HEURE OU PERIODE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	-------------------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

**Note explicative :**

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

**2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT**

<b>Niv 1</b>	<b>DTM DATE OU HEURE OU PERIODE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 2</b>
--------------	-------------------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration Fiscale reçu(s)).*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_réception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

**Note explicative :**

Segment obligatoire indiquant la date de réception du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement. . Si le message INFENT CR concerne le re-routage d'un Compte Rendu de Traitement d'un destinataire final (Envoi du CR de la DGFIP vers l'OGA ou d'un Cabinet d'Expertise comptable) la date indiquée est celle de la réception par le destinataire final DGFIP ou le Cabinet d'Expertise comptable.

<b>Niv 1</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration Fiscale objet du Compte Rendu de Traitement.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Num_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

**Notes explicatives :**

Segment obligatoire.

**Donnée 1154**

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial. En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur : an6..35.

**Donnée 4000**

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DF objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Ce numéro est obligatoirement présent lorsqu'il s'agit des comptes rendus de traitement en provenance de la DGFIP. Il est facultatif dans les autres cas.

**1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)**

<b>G1</b>	<b>NAD</b>	<b>M</b>	<b>7</b>	<b>1</b>
-----------	------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 7</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré et à indiquer référence de l'obligation fiscale.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

#### **Donnée 3039 :**

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Ou Transmission d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an9 avec une lettre en majuscule

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>M</b>	<b>7</b>	<b>1</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

#### **Notes explicatives :**

##### **Donnée 1154**

Cette donnée contient la ROF (Référence Obligation Fiscale) du dossier.

Format et longueur donnée 1154 = an..13

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 5 section 3).

**2ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL DGFIP**

<b>G1</b>	<b>NAD</b>	<b>D</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
-----------	------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 7</b>	<b>Oc : 2</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial DGFIP d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final DGFIP vers un émetteur initial.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDT_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

3228	<i>Division territoriale du pays</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>
3251	<i>CODE POSTAL</i>	<i>N</i>	<i>an..17</i>
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>

**Notes explicatives :**

**Le segment est obligatoirement présent lorsque l'accusé réception provient de la DGFIP**

**3ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ou la TPE**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 7</b>	<b>Oc : 3</b>
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial(le cabinet d'expertise comptable ou la TPE) d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final vers un émetteur initial, et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.</i>				

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet expertise comptable ou TPE
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	<b>NOM DE L'INTERVENANT</b>	<b>R</b>		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDI_TDFC TPE_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	<b>RUE</b>	<b>R</b>		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	<b>NOM DE LA VILLE</b>	<b>R</b>	<b>an..35</b>	<b>Ville</b>
C819	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	<i>N</i>		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_CEC

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

**Le segment est obligatoirement présent lorsque l'accusé réception provient du cabinet d'expertise-comptable.**

#### **Donnée C082**

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples d'émetteurs initiaux :

<b>3035</b>	<b>Destinataire en clair</b>	<b>Type d'identification</b>	<b>1131</b>	<b>3055</b>
FR	Cabinet d'expertise comptable	N° SIRET	100	107
FR	Petite Entreprise sans conseil	N° SIRET	100	107

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document dans le cabinet d'expertise comptable (CEC ou chez la TPE).</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :**

Segment préconisé.

**4ème occurrence Groupe 1 : EMETTEUR INITIAL (DESTINATAIRE DE DONNEES STATISTIQUES)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 7</b>	<b>Oc : 4</b>
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial (le destinataire de données statistiques) d'un compte rendu de traitement et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.</i>				

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Destinataire Données Statistiques
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIREN
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DDS_EDI_TDFC
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_DDS
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_DDS
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_DDS
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_DDS
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_DDS
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_DDS
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		
3229	Identification de la division territoriale	<i>N</i>	<i>an..9</i>	
1131	Qlt de la liste des codes	<i>N</i>	<i>an..17</i>	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_DDS
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_DDS

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

**Le segment est obligatoirement présent lorsque l'accusé réception provient du destinataire des données statistiques.**

#### **Donnée C082**

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :**

**5ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : D Ré : 7 Oc : 5**

*Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document), et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI du dossier.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part_EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part_EDI

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

#### **Données 3039 et 3055**

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>D</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Notes explicatives :**

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

**6ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

**Niv 1 GROUPE 01** **St : R Ré : 7 Oc : 6**

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Si l'émetteur est le partenaire EDI mandaté, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.*

**Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE** **St : M Ré : 1 Oc : 1**

*Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant) du document. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du déclarant.

Emetteur = partenaire EDI ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI est décrit en tant que donneur d'ordre.

#### **Données 3039 et 3055**

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément partenaire EDI ou du sous-traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

#### **Donnée C059**

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### **Donnée 3207**

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.*

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

### Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

**7ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR DU MESSAGE OGA**

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 01</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 7</b>	<b>Oc : 7</b>
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'OGA en qualité de récepteur du Compte Rendu de Traitement et à indiquer les références du dossier chez ce récepteur.*

<b>Niv 1</b>	<b>NAD NOM ET ADRESSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

*Fonction : Segment obligatoire pour identifier le récepteur du message.*

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de_l'OGA
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

**Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.**

Segment obligatoire

#### Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Exemples de destinataire :

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
MR	Centre de gestion agréé	N° SIRET	100	107
MR	Association de gestion agréée	N° SIRET	100	107

#### Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

#### Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures

<b>G1</b>	<b>NAD-RFF</b>	<b>R</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
-----------	----------------	----------	----------	----------

<b>Niv 2</b>	<b>RFF</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire (no adhérent).</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_declarant_chez_l'OGA
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

**Note explicative :**

Segment obligatoire.

#### 6.5.3.4.2 Sections Détail et Résumé

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	----------------	----------	--------------

<b>Niv 1</b>	<b>GROUPE 04</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 4</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, son statut et le code de la donnée éventuellement liée.</i>				

#### Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

<b>G4</b>	<b>SEQ-IND-FTX-G7</b>	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	-----------------------	----------	--------------

<b>Niv 1</b>	<b>SEQ</b>	<b>INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
1229	<i>Demande d'action ou de notification (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	<i>Origine du numéro séquentiel (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	<i>N</i>	<i>an..17</i>	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	

**Note explicative :****Donnée 1050**

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

<b>G4</b>	<b>SEQ-IND-FTX-G7</b>	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	-----------------------	----------	--------------

<b>Niv 2</b>	<b>IND</b>	<b>INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante..</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

#### Notes explicatives :

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 5, section 4.

Pour les autres cas :

#### Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

#### Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

<b>G4</b>	<b>SEQ-IND-FTX-G7</b>	<b>M</b>	<b>99999</b>
-----------	-----------------------	----------	--------------

<b>Niv 2</b>	<b>FTX</b>	<b>TEXTE EN FORMAT LIBRE</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<p><i>Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.</i></p>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
<b>G7</b>	CCI-CAV	R	1

<b>Niv 2</b>	<b>GROUPE 07</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

<b>Niv 2</b>	<b>CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc :</b>
<b>1</b>				
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ( "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	D	an..35	
7036	Caractéristique	D	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

### Notes explicatives :

#### Donnée 7036

Ajout de deux nouvelles caractéristiques afin de répondre à la problématique de la multidistribution et de l'identification du porteur de rejet :

7036-1 : Type de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3036-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DF émis à l'origine (cf. Volume 6 chapitre 2)

7036-2 : Identification de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3039-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DF émis à l'origine (cf. Volume 6 chapitre 2) lorsque celle-ci existe.

#### Si NAD HP INFENT DF

Vol 6 Chap 2

DGI EDI TDFC

DDS EDI TDFC

CEC EDI TDFC

TPE EDI TDFC

#### Donnée C240/7036-1

C080/3036-1

DGI EDI TDFC

DDS EDI TDFC

CEC EDI TDFC

TPE EDI TDFC

#### Donnée C240/7036-2

C082/3039-1

N/A

N° de SIREN

N° de SIRET

N° de SIRET

L'utilisation de ces données ne concerne que les comptes rendus du PED suite à ses propres contrôles et uniquement dans le cas où le contrôle appliqué ne concerne qu'un des destinataires de la multidistribution.

Elles ne seront donc pas utilisées lorsque le contrôle concerne l'ensemble des destinataires ni lorsqu'il s'agira pour le PED de transmettre les comptes rendus des destinataires finaux.

**Donnée 7037**

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TPE Table des valeurs acceptation /rejet Partenaire EDI

TDG Table des valeurs acceptation /rejet DGFIP

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC

TDS Table des valeurs acceptation / rejet DDS

<b>G4</b>	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
<b>G7</b>	CCI-CAV	R	1

<b>Niv 3</b>	<b>CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE</b>	<b>St : R</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	D	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

### Notes explicatives :

#### Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

#### Donnée 7111

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 5, section 4.

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1**.

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.3.1.1.1**.

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.3.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **6.5.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **6.5.1.3**.

#### Donnée 7110

Pour les Compte Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 5 section 4.

Pour les autres cas choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

<b>Niv 0</b>	<b>UNT</b>	<b>FIN DE MESSAGE</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

**Note explicative :****Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).



